

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 FEVRIER 2020**

**Etaient présents** : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, Mme Catherine MESTIRI, M. Jean-Marc PAPADIA et M. Benoit GRZYWA

**Pouvoirs ont été donnés** : M. José DROUART par M. Jean-Pierre SABATHIER  
Mme Catherine MESTIRI par Bénédicte BOISSEAU

**Excusée** : Mme Annick GARZONI,

**Secrétaire de séance** : Mme Françoise LESOT

\* \* \* \* \*

**I. DELIBERATIONS A PRENDRE**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la délibération concernant une régularisation du contrat d'affermage avec la SUEZ.

Ajout de cette délibération accordé à l'unanimité des membres présents et représentés.

<b><u>Libellés</u></b>	<b><u>Vote du Conseil Municipal</u></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Comptes assainissement</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Vote du compte administratif 2019.</li> <li>* vote du compte de gestion du perceuteur 2019.</li> <li>* affectation des résultats 2019 pour 2020.</li> </ul> </li> <li>- <u>Comptes Commune</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Vote du compte administratif 2019.</li> <li>* vote du compte de gestion du perceuteur 2019.</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: center;">... / ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte administratif assainissement 2019. M. le Maire n'a pas pris part au vote.</li> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte de gestion assainissement du perceuteur 201+9.</li> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AFFECTER les résultats d'assainissement de 2019 sur 2020.</li> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte administratif Commune 2019. M. le Maire n'a pas pris part au vote.</li> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte de gestion Commune du perceuteur 2019.</li> </ul> <p style="text-align: center;">... / ...</p>

<p>* affectation des résultats 2019 pour 2020.</p> <p>- Avenant n° 1 au contrat de la délégation par affermage du service publique d'assainissement collectif</p>	<p>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AFFECTER les résultats Commune de 2019 sur 2020.</p> <p>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AUTORISER le Maire à signer l'avenant n° 1</p>
---	---

## II. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique aux conseillers municipaux les informations suivantes :

- Ancien site Leclerc : présentation d'un nouveau projet réalisé par la Société BDM.
- Répartition des permanences de la tenue du bureau de vote pour les prochaines élections municipales du 15 mars 2020.
- La 2<sup>ème</sup> tranche des reprises de concession de terrain dans le cimetière communal est prévue aux environs du mois de juin 2020.

### Tour de table :

- M. Pascal BRISSET : l'installation de la vidéo surveillance dans le village va pouvoir se poursuivre. Autorisation reçue pour l'installation de la wifi sur le château d'eau.
- M. Jean-Pierre BIELAWSKI :
  - o Route de Brenouille (à partir du cimetière jusqu'au bout) : travaux de « rustines » très prochainement. Attendons la disponibilité de la société. Le coût sera pris sur le Budget assainissement.
  - o C.C.P.O.H. (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) :
    - la taxe d'enlèvement des ordures ménagères restera la même en 2020.
    - Reste des emplacements à trouver pour l'accueil des gens du voyage.
    - Le budget de la C.C.P.O.H. sera voté le 03 mars 2020.
- Mme Sylvie SAGON : Compte rendu du Conseil d'Ecole :
  - o Effectif actuel : 121 élèves + 2 arrivées en mars.
  - o La kermesse de Noël a été un succès. Celle de fin d'année est prévue pour le 13 juin.
  - o Evaluation : l'école communale se place à l'identique de Pont Sainte Maxence et du niveau national.
  - o Diverses interrogations sur le périscolaire, la cantine scolaire et diverses demandes de matériel et installations.
- Mme Liliane JODIN : le recensement de la population terminé. Le nombre d'habitants ( 1 147 hab ) est identique à celui déclaré en 2015. La commune recense 501 logements et 3 résidences secondaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 23 h 00.

**Le Maire,  
M. Dominique NAGY**

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JANVIER 2020**

**Etaient présents** : M. Dominique NAGY, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, Mme Catherine MESTIRI et M. Jean-Marc PAPADIA.

**Pouvoirs ont été donnés** : M. Pascal BRISSET par M. Jean-Pierre BIELAWSKI  
Mme Catherine MESTIRI par Mme Bénédicte BOISSEAU  
M. José DROUART par M. Jean- Pierre SABATHIER

**Absent** : M. Benoit GRZYWA.

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre LEROY

\* \* \* \* \*

**I. DELIBERATION A PRENDRE**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la délibération concernant l'occupation de la piscine J. MOIGNET du groupe scolaire pour l'année 2019 / 2020.

Ajout de cette délibération accordé à l'unanimité des membres présents et représentés.

<b><u>Libellés</u></b>	<b><u>Vote du Conseil Municipal</u></b>
- Révision P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) : arrêt enquête de l' O.P.A. (Opération Programme Aménagement).	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER l'arrêt de l'O O.P.A. telle que présentée.
- Avenant au contrat d'affermage SUEZ : dorsale nord collecte assainissement.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AUTORISER le Maire à signer l'avenant au contrat d'affermage avec la SUEZ.
- Occupation de la piscine J. J. MOIGNET – Année scolaire 2019 / 2020.	- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AUTORISER le Maire à signer la convention pour l'occupation de la piscine du groupe scolaire pour l'année 2019 / 2020.

**II. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**Tour de table** :

... / ...

- M. José DROUART : Compte rendu de la réunion du Syndicat des Marais (S.M.O.A.) :  
Il fait part à l'assemblée qu'il a été émis un avis CONTRE pour supprimer et boucher le rû de Popincourt. Il a demandé aux membres de l'assemblée de laisser partiellement ce rû afin de pouvoir abreuver les animaux. Aussi il a mentionné et précisé son utilité depuis les années 1800 et qu'il faisait partie des richesses du patrimoine. Il demande à revoir ce sujet.1
- Mme Liliane JODIN :  
Le recensement de la population a commencé et se terminera le 15 février. Deux agents recenseurs sur la commune ont été désignés : Mme Annic CLEMENT et Danièle COURTOIS.
- M. Jean-Marc PAPADIA : Compte rendu du Syndicat des Eaux de Bazicourt :  
La rénovation du château est terminée.
- Mme Sylvie SAGON : Bilan de la location de la salle St Georges : en baisse par rapport à l'an dernier
- M. Pascal BRISSET : Vidéo surveillance : La pré-installation des caméras de la 2<sup>ème</sup> tranche est terminée mais pas la mise en service. En attente de l'autorisation de pose d'une antenne sur le château d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 21 h 55.

**Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué,**

**M. Pascal BRISSET**